

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

2023-006

SEANCE DU **MARDI 7 FÉVRIER 2023**

Le mardi 7 février 2023, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le mercredi 1^{er} février 2023, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 20
Nombre de Membres présents : 23	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 3	Abstentions : 6
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Anne LUMEAU, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU, Olga MARTINEAU, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Laurent BAUMEL, Fabrice MASSON, Eric FLEUREAUX, Yoanna DESROCHES, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Jacques BILLARD À Jean-Marc NARDI, Arnaud Nicolas PLANCHON À Hélène BERGER, Lucile VUILLERMOZ À Laurent BAUMEL.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Jacques BILLARD, Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Arnaud Nicolas PLANCHON, Lucile VUILLERMOZ.

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrick GOUPIL

Tableau des effectifs

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la modification du tableau des effectifs ;

Une mise à jour du tableau des effectifs est nécessaire suite au départ d'un agent en disponibilité pour convenances personnelles, au non remplacement de trois agents titulaires faisant valoir leur droit à la retraite et aux besoins saisonniers du Pôle Culture, Sport et Vie Associative.

EMPLOIS PERMANENTS

Transformation d'emploi permanent :

- Culturel

Pour permettre le remplacement d'un agent en disponibilité pour convenances personnelles à l'Espace Rabelais, il est proposé de transformer 1 poste positionné sur le grade d'Adjoint Technique à temps complet en grade d'Adjoint technique principal 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2023.

EMPLOIS NON PERMANENTS

Besoins saisonniers :

- Culture

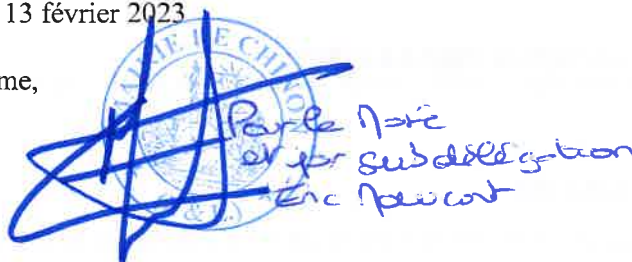
Deux postes d'Adjoint technique pour le remplacement / renfort à l'Espace Rabelais à temps complet et suivant la programmation culturelle, à compter du 1^{er} février 2023, sur une période prévisionnelle d'emploi jusqu'au 31 décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- *APPROUVE les modifications du tableau des effectifs pour les postes permanents et non permanents telles que présenté en annexe ;*
- *INSCRIT au budgets les crédits prévus à cet effet.*

Fait à CHINON, le 13 février 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Par le Maire
et par subdélégation
Eric Poucont

Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 15/02/2023

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication par voie d'affichage